



Rue de Malatrex 14
1201 Genève
Tél. 022 949 19 19
Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch
CCP 12-4493-3

N/Réf. / GF / 421
☎ direct 022 949 19 69

Genève, le 3 juin 2008

Concerne : **COTISATION CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE - CPS**

Madame, Monsieur,

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de la Société des Régisseurs de Genève du 27 mai 2008, nous vous informons que nous avons procédé à la modification du taux de la cotisation CPS des employé(e)s de régie et du personnel de conciergerie.

CPS Caisse de prévoyance sociale

Employés Ancien taux : 0,47 % **Nouveau taux depuis le 01.01.2008 : 0,50 %**

A partir du mois de juin 2008, le nouveau taux de 0,50 % sera perçu sur la masse des salaires déclarés en acompte ou en réel.

La différence de cotisation concernant les mois de janvier à mai figurera sur la décision de cotisation finale 2008.

Concierges Ancien taux : 0,47 % **Nouveau taux depuis le 01.01.2008 : 0,50 %**

Le nouveau taux sera perçu sur la décision de cotisation annuelle 2008

Nous vous remercions de prendre bonne note de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Caisse de l'industrie de la construction

Francis Galley